

cinquante écoliers, voilà donc 23 heures pour la lecture ; il ne reste plus qu'une demi-heure pour l'écriture. Encore 23 heures de la classe du soir pour la lecture et une demi-heure pour l'arithmétique. Ainsi donc, en supposant le concours d'une foule de circonstances qui ne peuvent guères se rencontrer, nous voyons aisément que les élèves ne peuvent faire que de très faibles progrès. Cependant le plus grand nombre d'écoles comptent 60 et même 75 enfants. Que l'on juge maintenant quel progrès feraient les enfants, si l'on suivait l'ancienne méthode. Il est facile de comprendre par cet exposé combien on a eu raison en France, en 1833, de bannir le mode individuel des écoles publiques.

Des personnes instruites, parmi lesquelles on compte le vénérable J. B. de La Salle, chanoine de Rheims, frappées de cette vérité que l'enseignement individuel était loin de faire progresser la jeunesse, ont imaginé une autre méthode à laquelle elles ont donné le nom d'*enseignement simultané*.

Leur but était d'abord d'exalter l'émulation des enfants en les classant suivant leur aptitude et en leur assignant dans leurs divisions respectives la place que leur aurait méritée leur assiduité et leur travail. Tous les élèves d'une même division recevaient la même leçon et le même devoir, en sorte que chaque élève participait à toute la leçon de la classe. Le maître n'étant pas obligé de donner autant de leçons qu'il avait d'écoliers, n'en donnait qu'une à chaque classe qui profitait à tous également, tous les élèves étant instruits en même temps ; c'est ce qui fit donner à cette nouvelle méthode le nom de *méthode simultanée*. On suit facilement quelle économie de temps elle offrait au maître, et quel avantage les élèves en devaient recueillir, puisqu'ils profitaient en commun de la durée d'une leçon dont ils n'auraient eu qu'une faible partie d'après l'ancienne méthode.

Cette méthode, quoique supérieure à l'ancienne, ne laissait pas d'avoir des vices : car pendant que le maître donnait une leçon à une classe, les autres classes badinaient au lieu d'étudier ; il aurait donc fallu, pour obvier à cet inconvénient, qu'il y eût eu autant de maîtres que de divisions ; mais comme il n'en pouvait être ainsi, les maîtres ont essayé de diminuer cette perte de temps en variant les exercices, en faisant écrire une classe pendant que le maître était occupé à en faire lire une autre, et en plaçant des surveillants qui devaient veiller au travail de leurs condisciples.

Les avantages attachés à l'enseignement simultané sont incontestables ; mais ce qui donne à cette méthode un prix précieux, c'est que mettant continuellement le maître en contact avec ses élèves, elle lui procure le moyen de développer leurs intelligences, d'étudier leurs caractères et leurs inclinations, et de former leur cœur à la vertu.

L'enseignement simultané peut s'appliquer à toute école composée de 50, 60 et même 100 élèves. Cette méthode est la plus généralement suivie aujourd'hui. Malgré les meilleures dispositions des maîtres, les enfants ne font que peu de progrès. D'où vient cela ? — C'est que, généralement, les salles d'école sont trop petites pour le nombre d'enfants qui les fréquentent. Comment, en effet, pouvoir enseigner à 80, ou à 100 élèves, dans une classe de 15 à 20 pieds carrés ? — Comment peut-on organiser une école où les enfants sont placés pêle-mêle, de manière à ne laisser aucun espace entre eux ? — *Contraindre*, dit M. Lamothe, dans son Manuel des Aspirants au brevet d'aptitude pour l'enseignement, de jeunes enfants « à rester une journée entière sur un banc, tenant en main un livre de lecture, sans varier leur position, sans varier leur travail, c'est vouloir les dégoûter pour toujours de l'envie d'apprendre, c'est leur donner un juste dégoût pour l'étude qui doit un jour leur procurer tant d'avantages précieux. »

L'expérience nous a démontré plus d'une fois la justesse de ces observations.

Aujourd'hui, l'enseignement mutuel est reconnu et apprécié par ses résultats. Les principales écoles élémentaires de Paris et de Londres sont dirigées par ce mode d'enseignement. Rollin indique, dans son traité des études, les principes qui servent de base à l'enseignement mutuel ; mais il y avait loin de ces idées générales à la mise en pratique. En 1747, Herbart appliqua cette méthode à une école de 300 enfants ; et réussit à montrer à ses élèves la lecture, l'écriture et les principes de la religion. En 1780, le chevalier Paulet, aîné des secours de Louis XVI, ouvrit, à Vincennes, une école et instruisit 200 enfants à la fois, d'après les principes d'enseignement mutuel. Enfin, cette méthode fut répandue en Angleterre, en 1801, par Joseph Lancaster, qui réunit dans un vaste local un grand nombre d'enfants qu'il instruisit seul avec beaucoup de succès et sans désordre. Les premiers essais de cette méthode, d'après le système de Lancaster, eurent lieu à Paris, le 13 juin 1815, ils obtinrent un grand succès.

M. l'abbé Gaultier, pendant son séjour en Angleterre, a instruit beaucoup de familles françaises réfugiées en ce pays, par cette méthode, et a parfaitement réussi.

Les moniteurs sont la base de l'enseignement mutuel. La classe est divisée en un certain nombre d'élèves. Chaque classe a son moniteur. Les élèves lisent, écrivent, calculent, etc., tous à la fois.

L'enseignement mutuel, par la classification qu'il introduit entre les élèves, permet de les distribuer suivant leur degré d'aptitude. Il réunit les avantages de la simultanéité et ceux de l'individualité. Le maître donne des leçons privées aux moniteurs, et ceux-ci, à leur tour, donnent des leçons aux élèves, les font lire, écrire, etc. L'élève, dans les fonctions de moniteur, revoit ce qu'il a déjà appris, s'en rend compte et se perfectionne par là dans ce qu'il sait. Les échanges qui s'opèrent entre les élèves doublent les forces de chacun.

L'enseignement mutuel demande un vaste local, un mobilier au grand complet, un instituteur ferme et instruit, et des moniteurs assidus. L'enseignement mutuel convient dans les écoles de 100 à 300 enfants. — Nous sommes convaincu de l'excellence de cette méthode, et nous aimerions à la voir se propager. Cependant, l'enseignement simultané convient mieux dans les écoles des campagnes, parce qu'il y est très difficile de se procurer un matériel convenable à l'enseignement mutuel, et qu'enfin il faut de même de se procurer de bons moniteurs ; quand le maître est parvenu à les former, les parents les retirent de l'école, et cet inconvénient n'est pas le moindre, puisqu'il rend impossible cette méthode."

M. de Fenouillet s'exprima ensuite dans les termes suivans :

Messieurs et Frères,

Le sujet que j'apporte au sein de vos conférences vous est à tous bien familier, puisqu'il constitue le fond principal de vos études et de votre enseignement.

Je suis donc assuré qu'il vous intéressera sous plus d'un rapport, sous le rapport surtout de ces curiosités de notre esprit, qui nous portent à rechercher si ceux qui ont suivi les mêmes chemins que nous, traversé les mêmes pays, gravi les mêmes hauteurs, défriché le même sol, n'ont pas fait quelques nouvelles observations, entrevu de nouveaux horizons, découvert de nouvelles et plus faciles voies, recueilli de plus riches et de plus abondants produits.

II.

Toute science a ses tatonnements, ses aspérités, ses rudes labours, ses obscurités, ses secrets, ses erreurs mêmes ; mais, pour se faire comprendre et saisir dans toutes ses profondeurs, la science n'a-t-elle pas en soi ses voies et ses propres lumières, sa forte raison, sa logique, la puissance de ses déductions et de ses faits ?

Or, messieurs et frères, la science moderne, c'est-à-dire la science vraie, éclairée par l'étude des sources et des origines, justifiée par les procédés sévères de l'analyse, ne peut être acceptée qu'à ces seules conditions.

Je n'ai pas compris autrement la science de la grammaire en général, et si je me sens quelque peu le droit de vous parler aujourd'hui sur la bonne manière d'apprendre et d'enseigner la grammaire française, c'est que l'expérience, de profondes études sur nos grands écrivains et de longues réflexions m'ont démontré que la vraie méthode était là.

III.

Les lois du progrès ne permettent plus de notre temps de s'arrêter à mi-chemin ; il faut faire sa route jusqu'au bout et hardiment, en regardant bien, il est vrai, derrière soi, à tous les jalons du chemin parcouru, c'est-à-dire à la science et aux leçons des vieux maîtres, mais en regardant bien plus particulièrement encore aux nouveaux aperçus de la science, à ses nouveaux faits et partant à ses nouvelles conclusions, afin qu'on ne dise pas de nous, que nous croyons parce que les vieux maîtres nous ont dit de croire, sans nous mettre en peine d'interroger les dernières tentatives, les plus récentes méthodes, de les discuter, de les juger dans leurs bonnes ou mauvaises tendances, d'en appliquer enfin, pour les besoins de notre vie pédagogique, toutes les bonnes règles qui en seront sorties.

IV.

L'enseignement de la grammaire n'a été le plus souvent, faut-il bien en convenir, messieurs, qu'une simple affaire mécanique et de pure mémoire, empruntant une formule et des mots qu'on imposait comme une sorte de dogme, sans y mêler ces raisonnements, ces explications lucides qui aident l'esprit à tout comprendre, à tout s'assimiler.

De là sont venus ce dédain, ces dégouts profonds pour une étude réputée complètement aride, n'offrant ni ces belles théories, ni ces vives lumières qui donnent tant de joie à l'intelligence.